



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Trois, le six mars dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le
Présents : 27 Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en
Absents : 2 date du 28 février 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Dersi, Diatta,
Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffé, Guillot, Heyndrickx,
Pour : 28 Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli,
Abstention : Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.
Contre :

Excusés : Mme Keskin (pouvoir à M. Dersi).
Absente : Mme Garraud
Secrétaire : M. Richard Dersi

Objet : Don en faveur des victimes des séismes en Turquie et en Syrie

Il y a un mois jour pour jour, deux violents séismes ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie.

Quelques 23 millions de personnes ont été touchées dont environ 5 millions de personnes vulnérables. On dénombre aujourd'hui près de 40 000 victimes et des milliers de blessés et de sans-abri par un froid glacial. Un million de personnes seraient actuellement déplacées. Hôpitaux, habitations, voiries, électricité, communication... les dégâts matériels sont considérables. Les conséquences sont effroyables pour ces populations et leurs besoins immenses : eau, nourriture, abris...

Alors que la mémoire du séisme du 11 novembre 2019 est encore très vivante, le Conseil municipal de Le Teil souhaite symboliquement marquer sa solidarité avec les victimes de cette catastrophe en accordant une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Fondation de France.

La Fondation de France s'appuie sur des associations locales ayant fait leur preuve et qui œuvrent au plus près des besoins des victimes.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Fondation de France pour soutenir les victimes des séismes ayant frappé la Turquie et la Syrie.

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Pour extrait conforme



Le Secrétaire de séance,

Richard DERSI